



Déclarations de planification

Version 2 / 2 septembre 2021 / mlj

DTT 31 / 2020.DTT.3739

Plan du réseau routier 2022-2037

Auteur-e	Proposition	+ / ++ - / --
CIAT (Josi)	1. Exiger des arrondissements d'ingénieur en chef (AIC) qu'ils respectent une norme de qualité unifiée et prédéfinie pour la réalisation des projets, norme dont les spécifications devront être élaborées avec ces arrondissements et dans le cadre d'une concertation entre eux dans une optique d'optimisation des coûts.	+
Wenger (PEV) Flück (PLR) Graf (PS)	2. Les délais des projets de voie cyclable 210.20337 Interlaken-Därlichen et 210.20338 Därlichen-Leissigen devraient si possible être adaptés de façon à pouvoir utiliser les synergies créées par la remise en état de la semi-auto-route.	+
Vanoni (Les Verts) Rüfenacht (PS) Remund (Les Verts) Imboden (Les Verts)	3. Avec l'adoption du point 1 de la motion 150-2020 sous forme de postulat, le Grand Conseil a notamment chargé le Conseil-exécutif le 30 novembre 2020 d'accorder la priorité « à la promotion des transports publics et de la mobilité douce, trafic cycliste et piétonnier en particulier ». Des projets en faveur du trafic cycliste et piétonnier mentionnés dans le crédit-cadre d'investissement routier 2022-2025 sont accélérés en conséquence sur la base du plan du réseau routier 2022-2037. Une importance accrue est accordée à l'objectif de tenir « les exigences liées au trafic cycliste » pour combler les lacunes en matière de sécurité routière et de compatibilité (niveau 3) et pour les aménagements et transformations (niveau 4).	-
Vanoni (Les Verts) Rüfenacht (PS) Remund (Les Verts) Imboden (Les Verts)	4. Avec l'adoption de la motion 162-2020 (Offensive cantonale pour le vélo II), le Grand Conseil a chargé le Conseil-exécutif le 30 novembre 2020 de faire avancer plus vite la création d'itinéraires prioritaires pour les vélos. Il faut apporter à ce mandat toute l'attention qu'il mérite dans le contexte de l'« ordre de priorité strict » des investissements destinés à la construction des routes.	-

Vanoni (Les Verts) Rüfenacht (PS) Remund (Les Verts) Imboden (Les Verts)	5.	Il faut garantir que les projets en faveur du trafic cycliste et piétonnier ne soient pas retardés à cause du manque de personnel et de ressources financières en allouant suffisamment de personnel à l'Office des ponts et chaussées et en priorisant de manière adéquate les moyens inscrits au budget et au plan financier. Il y a même lieu de les faire avancer plus rapidement.	-
---	----	--	---